

Racisme et xénophobie en Europe

Sondage d'opinion Eurobaromètre 47.1

Premiers résultats présentés lors de la Conférence de clôture
de l'Année européenne contre le racisme
Luxembourg, 18 & 19 décembre 1997



Selon une enquête effectuée à l'échelle de l'Union européenne au printemps 1997, le racisme et la xénophobie atteignent un niveau inquiétant dans les Etats membres: près de 33 % des personnes interrogées se déclarent ouvertement "assez racistes" ou "très racistes".

Les personnes qui se déclarent racistes sont plus que d'autres insatisfaites de leur situation personnelle. Elles ont peur du chômage, craignent l'avenir et n'ont pas confiance dans le fonctionnement des institutions et de la classe politique de leur pays; de même, elles sont plus nombreuses à approuver les stéréotypes négatifs qualifiant les immigrés et les minorités.

Un grand nombre des personnes se déclarant racistes sont en réalité xénophobes: les "minorités" qui font l'objet des sentiments racistes dans chaque pays varient en fonction de l'histoire coloniale et migratoire du pays en question et de l'arrivée récente de réfugiés.

Les résultats de l'enquête montrent la complexité du phénomène raciste. Les sentiments de racisme coexistent avec un fort attachement au système démocratique et au respect des libertés et des droits sociaux fondamentaux. La majorité des personnes interrogées estiment que la société doit être intégratrice et accorder l'égalité des droits à tous ses citoyens, y compris aux immigrés et à ceux qui appartiennent aux groupes minoritaires.

Les opinions sont plus divisées lorsque l'on demande si tous les membres des minorités doivent bénéficier de ces droits en toutes circonstances. Beaucoup s'accordent pour limiter les droits de ceux considérés comme faisant partie de groupes "à problèmes", c'est-à-dire les immigrés en situation irrégulière dans l'Union européenne, les auteurs de délits et les chômeurs.

Les personnes interrogées considèrent que les Institutions européennes devraient jouer un rôle plus important dans la lutte contre le racisme.

L'enquête

Le sondage d'opinion a été effectué entre le 26 mars et le 29 avril 1997 dans les quinze Etats membres à la demande de la Direction "Emploi, Relations industrielles et Affaires sociales" (DGV) de la Commission européenne dans le cadre de l'Eurobaromètre 47.1. 16,154 personnes ont été interrogées. Cette enquête a été commandée au titre de l'Année européenne contre le racisme, la xénophobie et l'antisémitisme et coordonnée par INRA (Europe). Le dernier sondage de ce type a été réalisé en 1988. L'analyse des données a été réalisée sous la responsabilité de Jeanne Ben Brika et Gérard Lemaine (Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales, Paris) et James S. Jackson (University of Michigan, Ann Arbor, Michigan).

Conformément à la pratique en vigueur dans ce type de sondage, la Commission européenne décline toute responsabilité pour les questions, résultats et commentaires.

De nombreuses personnes se déclarent "racistes"

Seule une personne interrogée sur trois s'estime "pas du tout raciste". Une sur trois se déclare "un peu raciste" et une sur trois affirme ouvertement éprouver des sentiments "plutôt" ou "très racistes".

Invitées à se situer sur l'échelle du racisme, près de 9 % des personnes interrogées se disent "très racistes". La Belgique arrive largement en tête, avec 22 % se déclarant "très racistes", suivie par la France (16 %) et l'Autriche (14 %). Si l'on ajoute les personnes se déclarant "plutôt racistes", ces trois pays ont les taux de racisme les plus élevés, avec respectivement 55 %, 48 % et 42 %. Les pays qui comptent la plus faible proportion de personnes se déclarant "très racistes" sont l'Espagne et l'Irlande (4 %), puis le Portugal (3 %), le Luxembourg et la Suède (2 %).

Un peu plus de 5 % des personnes interrogées déclarent appartenir elles-mêmes à une minorité raciale, culturelle ou religieuse. Plus de la moitié déclarent ne pas avoir d'amis appartenant à des groupes minoritaires et 17,5 % déclarent avoir un parent ou un grand-parent d'une nationalité, race, religion ou culture autre que la leur.

Faible confiance dans les institutions

82 % des personnes interrogées estiment que la démocratie est le meilleur système politique. Mais le degré de satisfaction à l'égard du fonctionnement des institutions et de la classe politique varie très fortement d'un pays à l'autre.

Près de la moitié de ceux qui se déclarent "plutôt racistes" ou "très racistes" sont mécontents du fonctionnement politique de leur pays. Ceci peut contribuer à expliquer les résultats en Belgique, où la confiance dans les autorités du pays est la plus faible de toute l'Europe, probablement à la suite des événements de 1996/97.

Degré de racisme exprimé (répartition par pays) (en pourcentage, non réponses exclues)

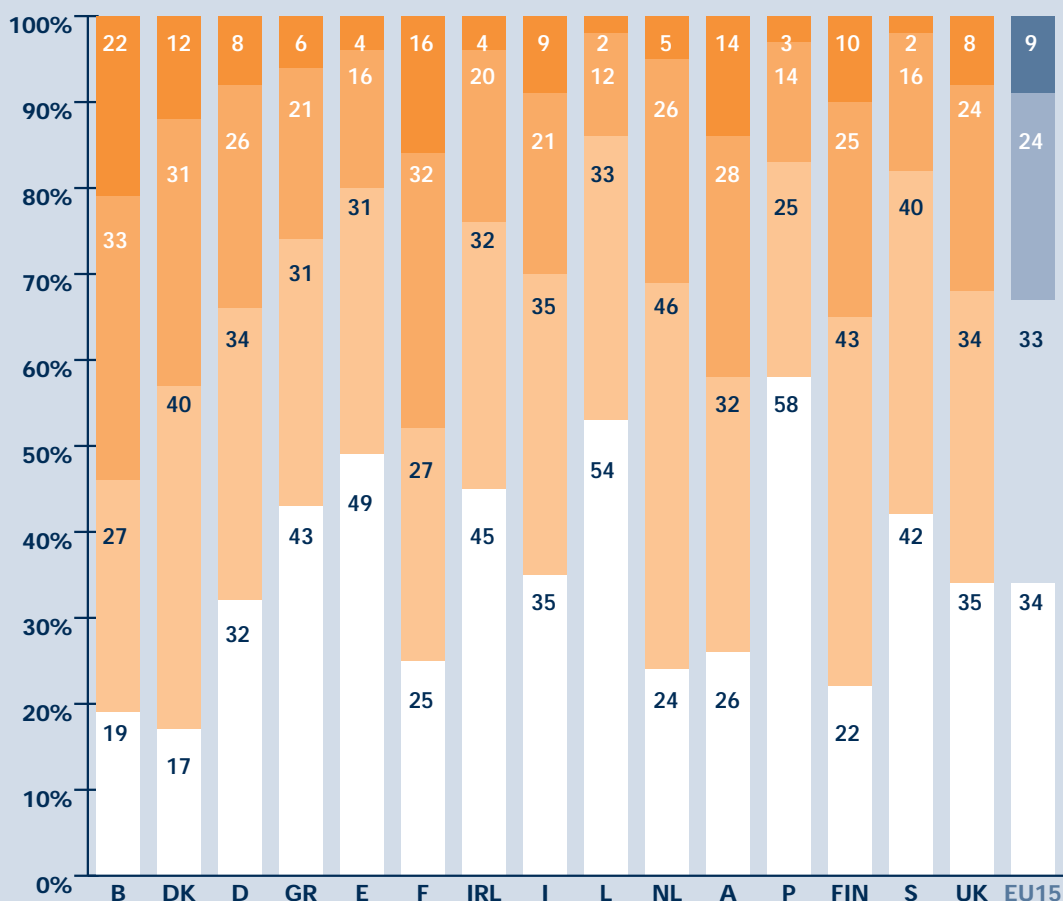
Question:

"Certaines personnes ont le sentiment de ne pas être du tout racistes. D'autres ont le sentiment qu'elles sont très racistes. Pourriez-vous regarder cette carte et donner le chiffre qui illustre vos propres sentiments à cet égard. Si vous avez le sentiment que vous n'êtes pas du tout raciste, vous donnez un score de 1. Si vous avez le sentiment d'être très raciste, vous donnez un score de 10. Les scores compris entre 1 et 10 permettent de dire dans quelle mesure vous vous rapprochez d'un côté ou de l'autre."

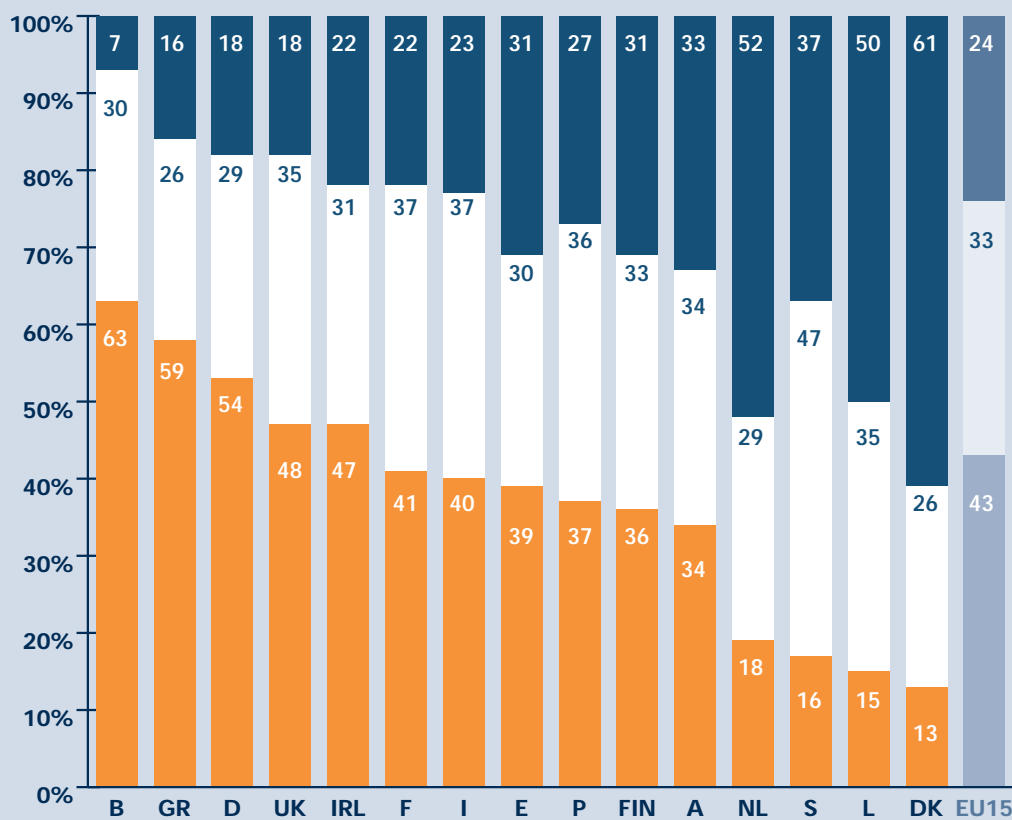
Pour produire ce graphique, on a gardé la catégorie "pas du tout raciste" (1 sur l'échelle) et fait les regroupements suivants: "un peu raciste" (2 & 3), "assez raciste" (4 à 6) et "raciste" (7 à 10)

Eurobaromètre 47.1 - Printemps 1997

- % Très raciste (7-10 sur l'échelle)
- % Assez raciste (4-6)
- % Un peu raciste (2-3)
- % Pas du tout raciste (1 sur l'échelle)



Indicateur d'opinion sur les institutions et la classe politique (répartition par pays) (en pourcentage, non réponses exclues)



Question:

“Pour chacune des affirmations suivantes, pourriez-vous dire si vous êtes plutôt d'accord ou plutôt pas d'accord?”

“Les gens qui dirigent le pays se soucient plus d'eux-mêmes que du bien du pays.”

“La corruption dans la classe politique augmente.”

“Les institutions de l'Etat fonctionnent de moins en moins bien.”

Je n'ai que très peu de prise sur ce qui se passe dans le monde autour de moi.”

“Les services publics sont de moins en moins au service de gens comme moi.”

“Les riches deviennent de plus en plus riches et les pauvres de plus en plus pauvres.”

“Il n'y a rien que l'on puisse faire pour changer les choses dans notre société.”

Indicateur construit à partir des sept items. Opinion “positive”: au plus trois réponses défavorables; “critique”: quatre à cinq défavorables; et “négative”: six ou sept défavorables.

Eurobaromètre 47.1 - Printemps 1997

■ % opinion positive
□ % critique
■ % négative

La mécontentement à l'égard des autorités doit être rapproché des résultats relatifs aux questions sociales et politiques qui préoccupent le plus les personnes interrogées. Le chômage, l'insécurité, la pauvreté et la drogue préoccupent davantage que la montée du racisme.

Environ trois personnes interrogées sur quatre (entre 70 % et 80 %) estiment que “les services publics sont de moins en moins au service des gens”, “les institutions de l'Etat fonctionnent de moins en moins bien”, “la corruption dans la classe politique augmente” et que “les gens qui dirigent le pays se soucient plus d'eux-mêmes que du bien du pays”.

Le racisme est nourri par l'insécurité personnelle et la peur de l'avenir

Les personnes qui déclarent avoir des sentiments “racistes” présentent un ensemble de traits particuliers. Elles sont nombreuses à ne pas être satisfaites de leur situation personnelle et à craindre de perdre leur emploi. Elles s'inquiètent de l'avenir (elles estiment que “leur situation se

dégradera”) et/ou elles ont fait l'expérience de la dégradation de leur situation.

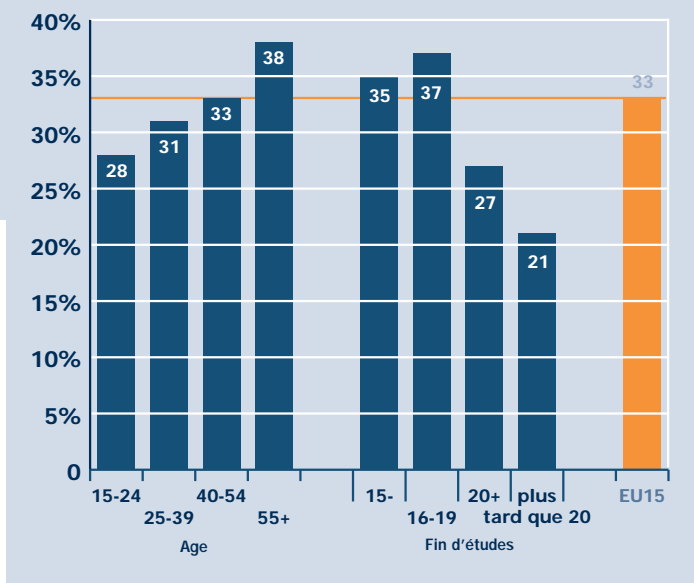
L'enquête montre qu'il n'y a pas de corrélation significative entre le fait d'être au chômage et l'expression de sentiments racistes. La peur de perdre son emploi semble être un facteur beaucoup plus important. Il faut souligner, à cet égard, que près de la moitié des personnes interrogées travaillent dans des entreprises qui ont licencié au moins une personne au cours des cinq dernières années. Près d'un tiers d'entre elles se sont retrouvées sans emploi à un moment donné au cours des cinq dernières années. Plus de la moitié ont des amis ou des membres de leur famille qui ont connu le chômage pendant cette même période.

Parmi les personnes se déclarant les plus racistes, on trouve plutôt celles qui se situent à droite sur le plan politique mais aussi un faible pourcentage de celles qui se situent à gauche, les personnes de plus de 55 ans, celles qui ont quitté tôt l'école et celles qui désapprouvent l'appartenance de leur pays à l'Union européenne.

Degré de racisme déclaré selon l'âge et le niveau d'études

■ "Plutôt racistes" et "racistes"

Eurobaromètre 47.1 - Printemps 1997



Il n'y a pas de différences significatives entre les réponses des femmes et celles des hommes.

Le racisme n'est pas plus fort dans les villes que dans les zones rurales quoique la présence des groupes minoritaires soit plus faible à la campagne qu'en ville.

Fort attachement aux droits fondamentaux

L'enquête fait apparaître qu'une large majorité des personnes interrogées sont attachées au respect des droits et des libertés fondamentales: 86 % s'opposent à toute discrimination fondée sur la race, la religion ou la culture.

Plus de 90 % des personnes interrogées placent "l'égalité devant la loi" et le "droit à l'éducation et à la formation" parmi les droits à respecter en toutes circonstances. Plus de 80 % y ajoutent le droit à la "protection juridique contre la discrimination", le "droit de vivre avec sa famille", le "droit au logement", le "droit à sa langue et sa culture", la "liberté de religion et de conscience" et la "liberté d'expression".

L'attachement à d'autres droits est moins marqué: une partie des personnes interrogées considèrent que leur application "dépend des circonstances". Ce sont notamment le droit de vote (66 % des personnes interrogées pensent qu'il faut le respecter en toutes circonstances), la liberté d'association (64 %), le droit d'asile pour des raisons politiques et/ou religieuses (55 %). Ici encore, on constate d'importantes variations nationales, apparemment en liaison avec le contenu de ces droits dans chacun des Etats membres.

Degré de racisme déclaré

selon l'appréciation sur l'appartenance du pays à l'Union européenne et la préférence politique

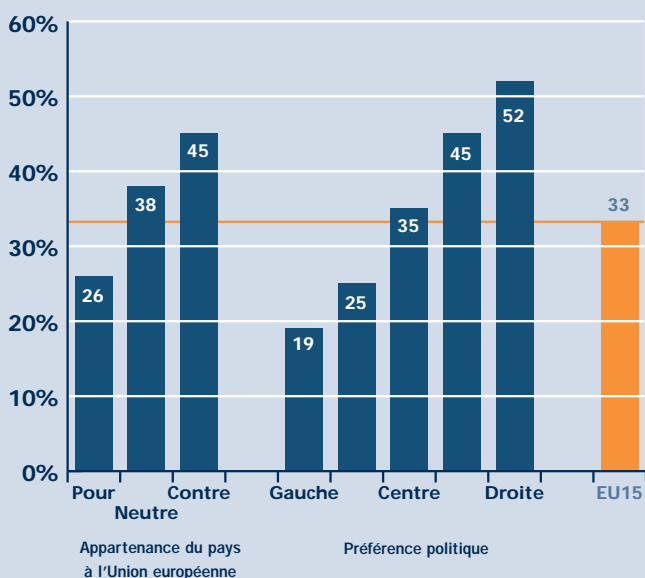
Question:

"De façon générale, pensez-vous que le fait pour votre pays de faire partie de l'Union européenne est une bonne chose, une mauvaise chose, une chose ni bonne, ni mauvaise?"

"A propos de politique, les gens parlent de "droite" et "gauche". Vous-même, voudriez-vous situer votre position sur cette échelle?" (Echelle de 1-10. Gauche: 1 sur l'échelle Droite: 10 sur l'échelle.)

Eurobaromètre 47.1 - Printemps 1997

■ "Plutôt racistes" et "racistes"

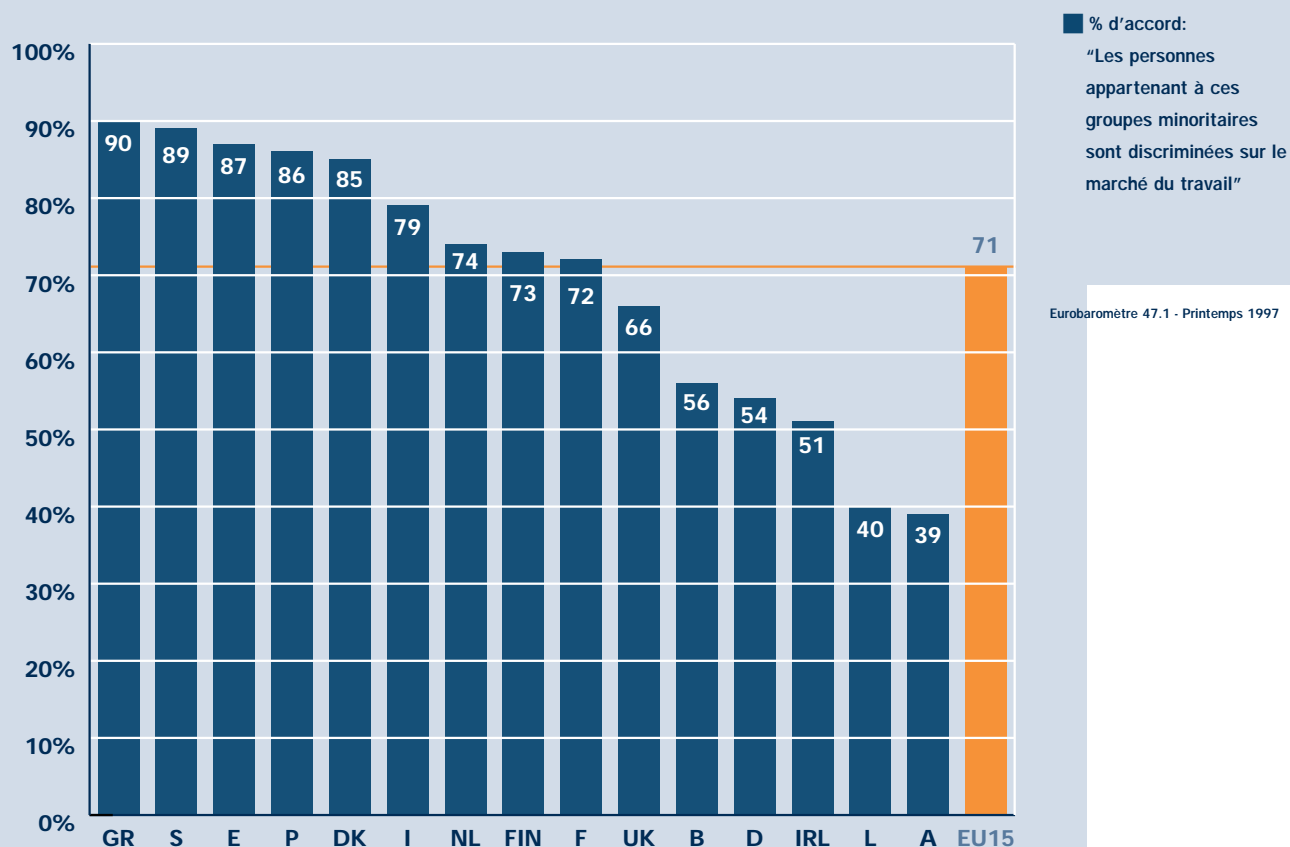


Interdire la discrimination au travail

Environ 70 % des personnes interrogées estiment que les "minorités sont discriminées sur le marché de l'emploi", bien que l'on constate de grandes différences entre les Etats membres dans les réponses à cette question (de 90 % en Grèce à 39 % en Autriche). Environ 88 % estiment que les employeurs ne devraient prendre en compte lors de l'embauche que les qualifications des candidats.

“Les personnes appartenant à ces groupes minoritaires sont discriminées sur le marché du travail”

(répartition par pays) (en pourcentage, non réponses exclues)



Des opinions divisées sur les minorités

La majorité des personnes interrogées (75 %) accueillent favorablement le développement d'une société "multiculturelle", et considèrent que leur pays a toujours été "composé de divers groupes culturels et religieux". 76 % estiment que c'est "une bonne chose".

Près de 60 % déclarent que les minorités enrichissent la vie culturelle et 73 % conviennent que "lorsque les écoles font les efforts nécessaires, l'éducation de chaque enfant peut être enrichie par la présence de ces enfants des groupes minoritaires". Mais 53 % déclarent que "quand il y a trop d'enfants de ces groupes minoritaires dans les écoles, la qualité de l'éducation en souffre".

La majorité (79 %) considère que les personnes appartenant aux groupes minoritaires paient moins qu'elles ne réclament à la sécurité sociale. 59 % estiment qu'elles "abusent du système de prestations sociales"; 44,5 % que leur présence "est

une cause d'insécurité" et 29 % que leurs pratiques religieuses "menacent notre style de vie".

Les opinions à l'égard des minorités ne sont pas toujours aussi tranchées et elles sont parfois ambivalentes. Ainsi, 63 % des personnes interrogées déclarent que "la présence de personnes appartenant à ces groupes minoritaires accroît le chômage" et 68 % affirment qu'elles font des travaux que les autres refusent de faire.

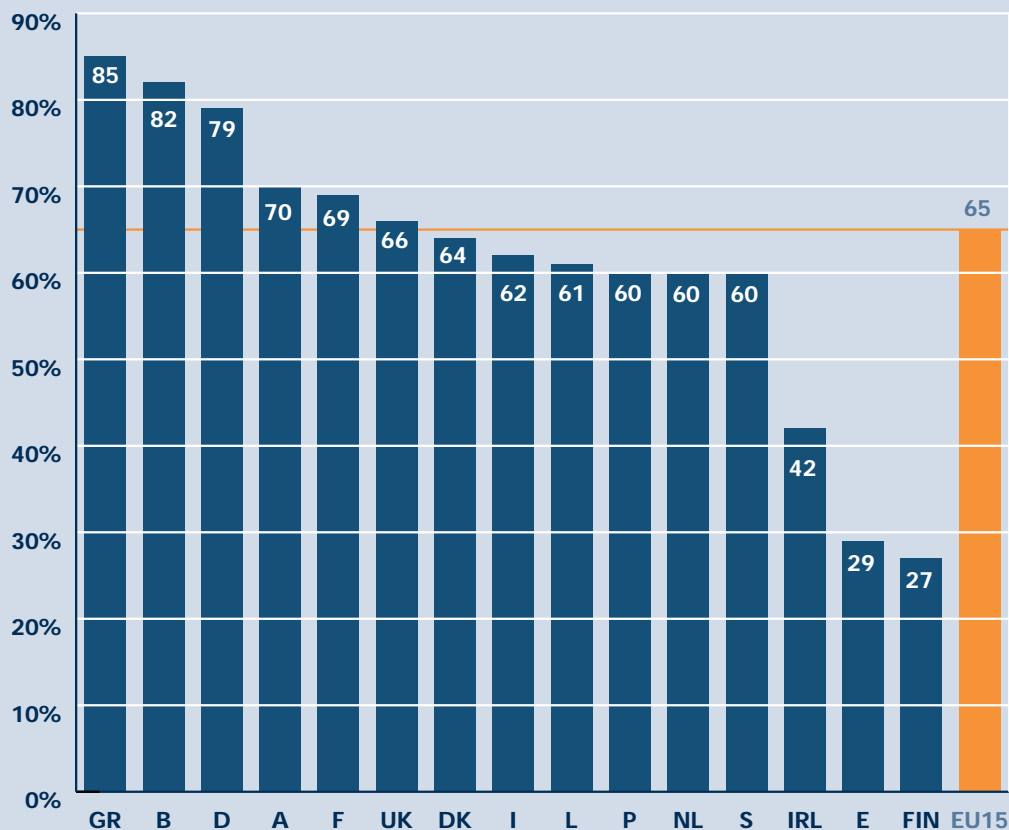
Favorables à l'intégration, mais avec des limites

36 % des personnes interrogées estiment que pour être membres à part entière de la société, les personnes appartenant aux groupes minoritaires doivent abandonner les pratiques religieuses ou culturelles qui ne respecteraient pas les lois. Un quart vont plus loin et affirment que pour être acceptées, les minorités "doivent abandonner leur propre culture". On peut dire que le premier point de vue est celui de l'intégration alors que le second est celui de l'assimilation, une distinction

“Notre pays a atteint ses limites, s’il y avait plus de personnes appartenant à ces groupes minoritaires, nous aurions des problèmes” (répartition par pays) (en pourcentage, non réponses exclues)

■ % d'accord: “Notre pays a atteint ses limites, s’il y avait plus de personnes appartenant à ces groupes minoritaires, nous aurions des problèmes”

Eurobaromètre 47.1 - Printemps 1997



plutôt classique dans les pays qui ont une longue tradition d’immigration, mais qui semble moins pertinente dans les pays récemment confrontés à l’arrivée de réfugiés ou traditionnellement marqués par l’émigration.

Toutefois, les opinions sont plus différenciées qu’il n’apparaît à première vue. 39 % des personnes interrogées n’optent ni pour l’intégration, ni pour l’assimilation. Plus de 60 % ne sont pas d’accord avec l’affirmation “les personnes appartenant à ces groupes minoritaires sont tellement différentes qu’elles ne pourront jamais devenir membres à part entière de la société”. Près des deux-tiers déclarent que ceci dépend du groupe minoritaire auquel appartiennent ces personnes. En outre, deux personnes interrogées sur trois estiment que “dans deux ou trois générations, les personnes qui appartiennent à ces groupes minoritaires seront comme tous les autres membres de la société”.

On constate une complexité similaire à propos du seuil au-delà duquel la société n’accepterait plus de personnes d’autres races, religions ou cultures.

Près des trois quarts des personnes interrogées (71,5 %) répondent qu’un tel seuil existe. 65 % vont plus loin et déclarent que ce seuil est déjà atteint dans leur pays et que “s’il y avait d’avantage plus de personnes appartenant à ces groupes minoritaires, nous aurions des problèmes”.

Pourtant, 40 % seulement des personnes interrogées considèrent que, dans leur pays, les membres de ces groupes minoritaires sont “trop nombreux”. 45 % au contraire estiment qu’ils sont “nombreux, mais pas trop” et 14 % qu’ils ne sont “pas nombreux”.

On peut conclure que les appréhensions exprimées par un certain nombre de personnes interrogées ne procèdent pas tant de la présence réelle des groupes minoritaires mais de la perception qu’ils ont de la capacité du pays d’accueil à recevoir ces derniers.

Les divergences sur les droits des immigrés

La présence des immigrés venant des pays non membres de l'Union européenne est jugée bénéfique pour le pays par 40 % des personnes interrogées. Mais 48 % disent que leur pays "se porterait mieux sans eux" (contre 40 % dans l'enquête de 1988 effectuée dans 12 pays) et 12 % estiment que cette présence ne change rien.

Les immigrés sont d'autant mieux acceptés qu'ils ont une fonction économiquement utile, et 43 % des personnes interrogées estiment que "les immigrés établis légalement venant de pays situés hors de l'Union européenne devraient être renvoyés dans leur pays d'origine s'ils sont sans emploi".

Ces opinions coexistent avec l'adhésion aux droits fondamentaux. 70 % des personnes interrogées considèrent que les immigrés devraient avoir les mêmes droits sociaux que les ressortissants du pays. 55 % sont favorables au regroupement familial dans le pays d'accueil.

71 % des personnes estiment que les autorités devraient s'efforcer d'améliorer la situation des membres des groupes minoritaires.

47 % des personnes interrogées sont d'accord pour "faciliter" la naturalisation des immigrés en situation régulière venant de pays situés hors de l'Union européenne. Mais on constate des variations importantes entre pays, reflétant les opinions politiques des personnes interrogées mais également la situation nationale en matière de naturalisation, plus facile à obtenir dans certains pays que d'autres.

Non au renvoi pur et simple

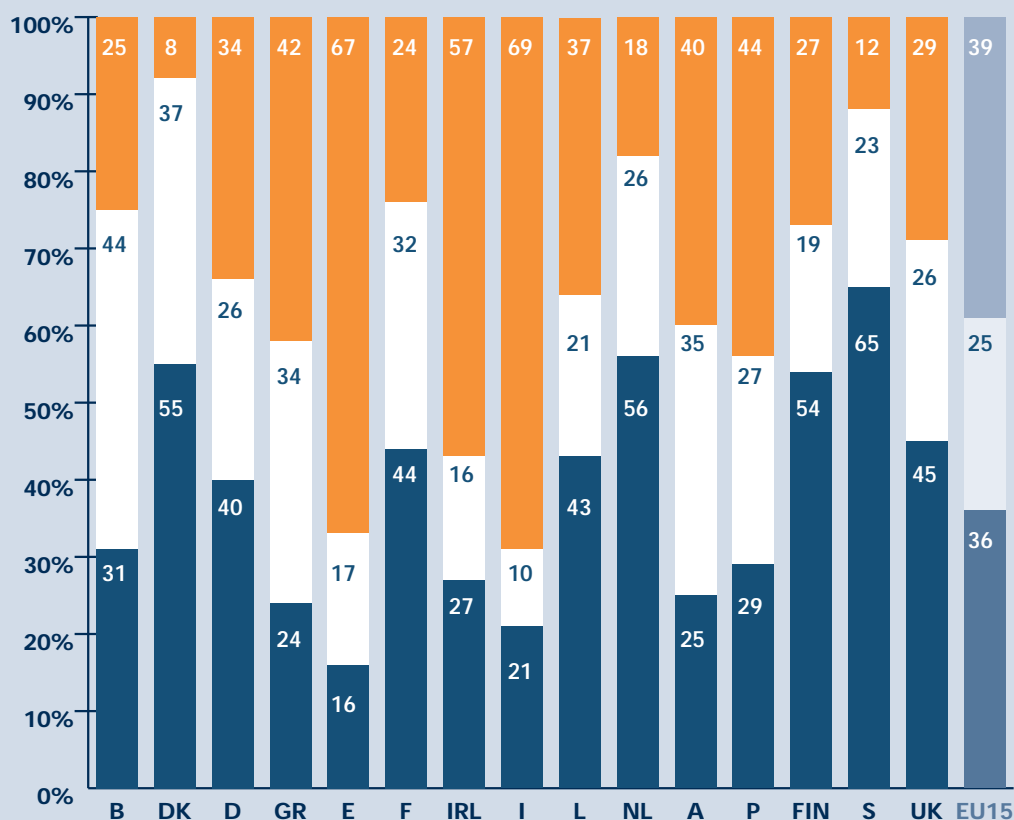
80 % des personnes interrogées considèrent qu'il ne faut pas renvoyer dans leur pays d'origine les immigrés en situation régulière venant de pays situés hors de l'Union européenne.

De même, 79 % sont opposées au renvoi dans leur pays d'origine de tous les immigrés, en situation régulière ou non, venant de pays situés hors de l'Union européenne, ainsi que de leurs enfants, même si ces derniers sont nés dans le pays d'accueil.

Mais il n'en reste pas moins que 20 % sont d'accord avec un renvoi en masse, proportion tout aussi alarmante que celle des personnes qui se déclarent racistes.

Intégration ou assimilation

(par pays, en pourcentage, non réponses exclues)



Question

Etes-vous plutôt d'accord ou plutôt pas d'accord avec cette opinion?

Intégration: "Pour être acceptées comme membres à part entière de la société, les personnes appartenant à ces groupes minoritaires doivent abandonner les pratiques religieuses ou culturelles qui ne respecteraient pas les lois"

Assimilation: "Pour être acceptées comme membres à part entière de la société, les personnes appartenant à ces groupes minoritaires doivent abandonner leur propre culture"

Eurobaromètre 47.1 - Printemps 1997

- % en désaccord avec les deux
- % en accord avec l'assimilation
- % en accord avec l'intégration

Le cas des immigrés illégaux et de ceux qui ont commis des délits

Le rejet des immigrés venant de pays situés hors de l'Union européenne porte essentiellement sur ceux qui sont considérés comme "problématiques". Il s'agit d'abord, dans une certaine mesure, des immigrés au chômage (on l'a vu, 43 % des personnes interrogées considèrent que les immigrés extra-communautaires établis légalement devraient être renvoyés dans leurs pays d'origine dès lors qu'ils sont au chômage). Mais le rejet concerne surtout d'autres groupes: les immigrés en situation irrégulière, ceux qui ne respectent pas la loi ou ceux qui ont commis des délits.

Près de 66 % des personnes interrogées estiment que "tous les immigrés illégaux sans exception devraient être renvoyés dans leur pays d'origine" et un peu plus de 80 % sont favorables au renvoi des immigrés illégaux "auteurs de délits graves".

Toutefois, environ 68 % estiment que la décision de renvoi des immigrés illégaux devrait toujours tenir compte de la situation particulière des personnes concernées. C'est là l'un des rares thèmes de l'enquête où l'on constate une certaine différence entre les femmes et les hommes (72 % des femmes sont favorables à la prise en compte de la situation personnelle contre 65 % des hommes).

On peut penser que l'opinion à l'égard des immigrés illégaux reflète aussi une adhésion à la règle de droit: 88,5 % des personnes interrogées considèrent que les employeurs qui utilisent des immigrés clandestins devraient être punis plus sévèrement.

Confiance dans l'éducation, parmi les actions contre le racisme

Parmi les diverses actions susceptibles "d'améliorer les relations entre les personnes de races, religions et cultures différentes", celle qui reçoit le soutien le plus marqué (près de 60 %) est "d'encourager dans les écoles l'enseignement de la tolérance et du respect mutuel".

Viennent ensuite les poursuites judiciaires contre ceux qui incitent au racisme, l'encouragement d'informations exactes dans la presse, à la radio et la télévision, la promotion de l'égalité des chances dans tous les domaines de la vie sociale, la promotion de la compréhension des différentes cultures et styles de vie et l'interdiction de la discrimination contre les groupes minoritaires.

Près de 18 % des personnes interrogées estiment que les membres des groupes minoritaires devraient être encouragés à participer à la vie politique de leur pays.

Le rôle des Institutions européennes

77 % des personnes interrogées considèrent que la décision de faire de 1997 l'Année européenne contre le racisme a été une "bonne décision". Mais 82 % pensent que cet effort doit se poursuivre sur le long terme.

De même, 84 % souhaitent que les actions des Institutions de l'Union européenne pour combattre le racisme soient renforcées (législation contre la discrimination raciale et soutien accru aux organisations qui luttent contre le racisme). ●

Le rapport

Le rapport

Un rapport complet sur l'Eurobaromètre 47.1 "Racisme et xénophobie en Europe" est actuellement en cours de réalisation et sera disponible en anglais et en français auprès de la:

Commission européenne
 Direction générale V
 (Emploi, relations industrielles et affaires sociales)
 Rue de la Loi 200
 B-1049 Bruxelles